

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

BDA
P
16/1

C.U. 03795 - PV 00442/93

1

Date des faits : Le 16 mai 1993
Lieux des faits : NORGES LA VILLE (21)

OBJET :

Nature des Faits : VU L'ENQUETE OUVERTE SUITE A L'APPARITION D'UN
O.V.N.I. (Objet Volant Non Identifié)

Témoins : [redacted] - [redacted]

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
01	P.V. de SYNTHESE
02	P.V. d'AUDITION DE TEMOIN : [redacted]
03	CROQUIS de l'O.V.N.I. dessiné de la main de [redacted]
04	DEMANDE DE RENSEIGNEMENT par message 399/2 au CENTRE DE DETECTION ET DE CONTROLE de DRACHENBRONN (67)

RA/NORD-EST : BDA - DATE :		
20 JUL. 1993		
CHEF BDA	ADJOINT	SEC.
OFF. LIAISON	CONTROLE	EXMA
CIRC. AER.	SOL-AIR	RENS. R

- 1 M. le préfet de la Côte d'Or à DIJON
- 1 M. le Procureur de la République à DIJON
- 1 Général, Cdt la Région Aérienne Nord-Est à VILLACOUBLAY (78)
- 1 Archives

- 2 Ministre de la Défense, D.G.G.M. Bureau Défense Opérations

Transmis le : 01/07/93
 par Adjudant-Chef [redacted]
 Commandant de la Brigade [redacted]

MINISTERE DE LA DEFENSE

ARMEE DE L'AIR

N° 667 /DEF/EMAA/BPRE/ESP

A PARIS, le 23 juillet 1993

CNES / SEBRA
18, Avenue Edouard Belin
31055 - TOULOUSE CEDEX

A l'attention de M.

~~9330/839~~

~~93307539~~

95307701

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Procès-verbal n° 442/93 de la Gendarmerie Nationale	1	" POUR ATTRIBUTIONS " ----- Le Chef du Bureau des Programmes pour la Recherche et l'Espace de l'E.M.A.A.
TOTAL.....	1	

Compagnie :

PROCES - VERBAL

DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
S Y N T H E S E

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 03795 - PV 00442/93

01

1

Nous soussigné : adiutant-chef

Vu les articles 59 et 278 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme

Le vingt cinq mai mil neuf cent quatre vingt treize, à treize heures et quarante huit minutes

Nous trouvant à _____ au bureau de notre unité,

O B J E T : Vu l'enquête ouverte suite apparition O.V.N.I. (Objet Volant Non Identifié)

SAISINE

--- Le Dimanche 16 mai 1973 à 19h30, nous recevons au bureau de notre Brigade un message du Centre Opérationnel de la Gendarmerie à DIJON (21), nous demandant de nous rendre à l'Aéroclub de TIL CHATEL (21) où nous attend M. _____

--- Cette intervention a pour origine la demande faite par l'intéressé, lequel a constaté un phénomène bizarre alors qu'il évoluait à bord d'un U.L.M. au dessus de NORGES LA VILLE (21), à une altitude de 2400 M. _____

--- Constatant l'absence de cette personne à TIL CHATEL (21), nous nous transportons à l'issue à son domicile à _____

EXPOSE DES FAITS

--- A notre arrivée, nous sommes reçus par cette personne. De l'entretien avec celle-ci, il ressort les points suivants:

* le même jour, à 19h15, à la verticale de NORGES LE VILLE (21), à une altitude de 2400 M, _____ volait à bord de son U.L.M biplace avec une passagère, Mlle _____

* A ce moment, alors que la visibilité et les conditions atmosphériques sont excellentes, il constate au loin, face à lui et évoluant à la même altitude en sens opposé, un objet rond qu'il prend tout d'abord pour la bulle d'un hélicoptère. _____

* L'objet en question se rapprochant à grande vitesse, _____ constate qu'il ne s'agit ni d'un hélicoptère, ni d'un avion ou autre objet connu tel que ballon sonde etc... il s'agit d'une sphère de couleur bleu métallisé, laquelle tourne sur elle-même tout en se déplaçant. La partie inférieure est plus ovoïde et plus foncée. L'objet en question le croise, et se fond dans l'horizon, sans avoir changé sa trajectoire OUEST - EST, ni réduit sa vitesse importante mais non estimable. _____

* Le phénomène est constaté tant par le pilote que sa passagère: la durée totale d'observation est estimée à une vingtaine de seconde pour _____

Les enquêteurs

DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
S Y N T H E S E

C.U. 03795 - PV 00442/93

01 2

ENQUETE

--- Nous recueillons le témoignage de _____ (PIECE 02), lequel confirme les premiers renseignements recueillis et étaye les manoeuvres effectuées ainsi que les circonstances de découverte de l'engin. -----

--- Un croquis, dessiné de la main du témoin, est effectué à notre demande: il est joint en PIERCE 03. -----

--- Le 27/05/1993, nous sommes contactés par appel téléphonique de Mlle _____ passagère de l'U.L.M. piloté par _____. Celle-ci nous confirme verbalement les dires de l'intéressé, nous précisant néanmoins ne pas être en mesure de se rendre à notre brigade pour y être entendue. -----

--- Le 17 mai 1993, nos investigations sont poursuivies auprès de la BA 102 de DIJON LONGVIC ainsi qu'auprès du Centre de détection Aérienne de _____ par le biais de la Gendarmerie de l'Air: le _____, Officier de Permanence Opérationnelle de la BA 102 est avisé des faits. Quant au Centre de Détection Aérienne, les radars n'ont perçu aucun mouvement au jour et heure indiqués par _____. Nous apprenons de même qu'aucun aéronef de l'Armée de l'Air n'a volé au cours de cette journée (PIECE 04). -----

--- A ce jour, à l'exception de _____, aucune autre personne ne nous a contacté dans le cadre de la présente enquête. -----

CLOTURE

--- Nous clôturons ce jour en l'état la présente procédure que nous faisons parvenir directement à M. le Commandant de la Brigade de _____ afin que soit entendue: -----

Fait et clos à

Le 01 JUIN 1993

Les Enquêteurs

NOTA : --- Mentionnons que le témoignage de _____ peut être pris en sérieux, l'intéressé jouissant d'une bonne réputation, possédant être une personne crédible, sérieuse et équilibrée d'après les renseignements recueillis. -----

L'AsPai

Compagnie :

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02 1

C.U. 03795 - PV 00442/93

Nous soussigné : gendarme [REDACTED]

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à [REDACTED] au bureau de notre unité, entendons:

[REDACTED]

qui déclare le dix neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize à neuf heures et trente et une minutes:"-----

""le dimanche 16 mai 1993, à 19h30, j'ai fait appel à vos services suite à un événement pour le moins insolite que je venais de rencontrer un quart d'heure plus tôt. ---

""Je suis licencié et breveté pilote ULM depuis décembre 1988. Je suis basé à l'Aéroclub de TIL CHATEL (21). Mon appareil est de marque COSMOS type Bildum Chronos 14 biplace. L'immatriculation de cet appareil est [REDACTED] ---

""Le 16/05/1993 à 19h15, je me trouvais en vol avec une passagère, Mlle [REDACTED] domiciliée [REDACTED] c'était pour elle son premier vol.

""Nous volions à la verticale de NORGES LA VILLE (21) plus exactement au dessus de la RN.74 à une hauteur de 2400 m d'altitude. Mon sens de vol était au cap 180° c'est à dire environ EST - OUEST. Ma vitesse était de 90 km/h à peu près.

?"
""A ma droite, au loin, mon attention s'est portée sur une sphère qui se trouvait elle aussi en vol à une assez grande distance de mon appareil: j'ai pris cette sphère au départ pour un hélicoptère arrivant face à moi. Cet engin, volant à la même altitude que la mienne et arrivant sur moi, j'ai effectué un virage à gauche sans pour autant le perdre de vue. Arrivant à grande vitesse, j'ai pu voir cet objet arriver bien sur ma droite, volant en palier. Il m'a alors croisé et j'ai entamé un franc virage sur la droite pour tenter de l'identifier et éventuellement le suivre. C'est alors que je me suis aperçu que cela était peine perdue, car il se déplaçait très vite. A l'occasion de ce virage déjà très serré, il m'a fallu reprendre mes paramètres de vol durant un court instant pour ne pas "décrocher". Le temps de manoeuvrer, une fraction de seconde, et cet objet a été perdu de vue. Je l'ai cherché sans résultat. Tout ce qui vous est raconté ci-dessus, a duré environ 15 à 20 secondes, guère plus. ---

""S.I./ Son sens de marche était à l'inverse du mien, sens OUEST - EST environ.

""A l'issue, j'ai repris mon cap de manière à rentrer au terrain de TIL CHATEL. Après m'être posé, j'ai fait part de ce que j'avais vu au Président du Club, lequel m'a conseillé de vous appeler. ---

""S.I./ Ma passagère a bien vu cet objet. A l'origine, c'est moi que le lui ait montré à l'aide de la main. Celle-ci l'a bien vu. ---

""S.I./ L'objet vu était sphérique, probablement métallique car en raison du soleil, cet engin émettait des reflets bleutés. Il tournait sur lui-même tout en se déplaçant. Je ne puis estimer sa vitesse mais celle-ci était très rapide. Je n'ai entendu aucun bruit, je dois dire que mon moteur se trouve à l'arrière, et tournait à plein régime. ---

""Ce qui m'a permis de bien voir cet engin, c'est que nous nous trouvions à la hauteur de la couche nuageuse, et que cet objet s'en est bien détaché. ---

La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02 2

C.U. 03795 - PV 00442/93

""Les conditions atmosphériques étaient très bonnes: très bonne visibilité, peu de vent, aucune turbulence. Il faisait froid mais cela était consécutif à l'altitude (2400 m): il y avait ce jour-là une inversion de température à 1200 m c'est à dire que jusqu'à 1200, l'air était chaud, au delà, il était froid: c'est normal et fréquent. ---

""S.I./ Concernant la sphère, je ne pense pas que celle-ci soit totalement lisse, car nous avons remarqué qu'elle tournoyait sur elle-même, dont une excroissance a dû attirer notre attention. Je ne pourrais de même vous dire quelle taille avait cet engin, il n'était pas tout petit. N'ayant en vol aucun paramètre de comparaison, je ne puis vous le dire. ---

""S.I./ Par rapport aux 12 mètres d'envergure de mon aile delta, il était plus petit selon moi. En fait, tout dépend de la distance qui me séparait au croisé de cet appareil que je ne puis estimer. ---

""Je précise avoir été surpris par ce vol aussi, mon premier réflexe a été d'observer le phénomène que de juger de sa taille ou de la distance qui m'en séparait. ---

S.I./ Je suis sûr par contre, qu'il ne s'agit, ni d'un avion, ni d'un hélicoptère, un aérostat ou autre objet connu, ce n'était pas non plus un ballon sonde, car il n'y avait pratiquement de vent, et même s'il y en avait eu, j'aurais pu le rattraper. Cet objet volait trop vite. ---

S.I./ Jusqu'alors, je ne croyais pas qu'une telle chose pouvait exister. Maintenant, mon avis a changer, car le dit objet sortait totalement du commun.

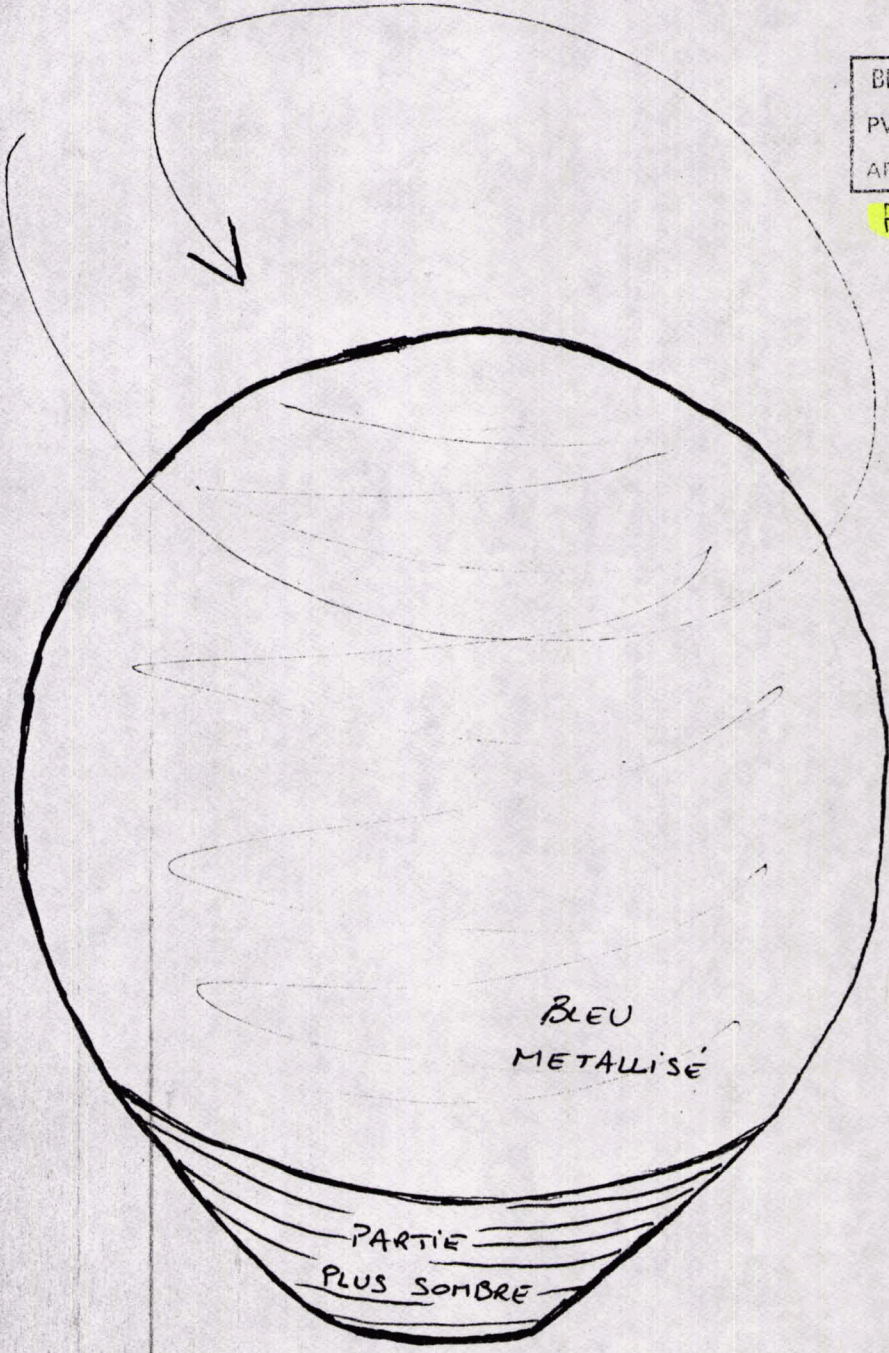
S.I./ Il a toujours gardé le même cap. ---

""C'est tout ce que je puis dire sur ce que j'ai vu. Mlle [redacted] pourra vous confirmer mes dires. J'ajoute que si cette dernière n'était pas présente, je n'aurais jamais ébruité ce phénomène. ---

A [redacted] le dix neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize, à 10h10
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

BRIGADE
PV N°: 442 Du: 16/5/93
AFFAIRE: O.V.N.i

Pièce 03



BRIGADE [REDACTED]
PV N°: 442 Du: 16/5/93
AFFAIRE: [REDACTED]

RECE O4

RECEPTION 208000
210208000*210200000* * * * *
URGENCE (RPOZ) ;R GDH:171040A MAI 93
FROM: [REDACTED]
TO: CIGEND DIJON NORD
BRIGEND [REDACTED]
BT
NMR 303/93 DU 17 MAI 1993.
OBJET: DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.
REF. MSG NMR 399/2 DU 17 MAI 1993 BRI-
GEND [REDACTED]
TXT

CENTRE DE DETECTION ET DE CONTROLE [REDACTED]
[REDACTED] N A DETECTE AUCUN OBJET VOLANT
LE 16 MAI 1993 A L HEURE ET AU LIEU IN-
DIQUES PAR MSG DE REFERENCE. AUCUN AERO-
NEF ARMEE DE L AIR N A VOLE AU COURS DE
CETTE JOURNEE.
BT

EMISSION
210200000*670091000* * * * *

URGENCE (RPOZ) ;R GDH:171000A MAI 93
FROM: BRIGEND [REDACTED]
TO: CIGEND DIJON NORD POUR INFO
BRIGENDAIR [REDACTED] POUR ACTION
NMR 399/2 DE CE JOUR
OBJET: DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
TXT

--- HIER AU SOIR, SOMMES INTERVENUS AU D
OMICILE DE M. [REDACTED] A SA
DEMANDE. A 19H15, PILOTANT UN ULM A 240
0 M D ALTITUDE A LA VERTICALE DE NORGES
LA VILLE -21- PROXIMITE DIJON -21-. INTE
RESSE A REMARQUE A LA MEME ALTITUDE QUE
LA SIENNE, FACE A LUI, UNE SPHERE BLEUTE
E VOLANT RAPIDEMENT QUEST-EST. A VU LADI
TE SPHERE UNE VINGTAINNE DE SECONDE APRES
AVOIR FAIT UN VIRAGE A 180 DEGRE. LA SP
HERE, QUI TOURNAIT SUR ELLE-MEME S EST F
ONDUE AVEC L HORIZON. EST CERTAIN QU IL
NE S AGIT NI D UN AVION, NI HELICOPTERE,
BALLON SONDE OU AUTRE MATERIEL CONNU.
--- VOUS DEMANDE DE VOUS RENSEIGNER AUPR
ES CONTROLE AERIEN [REDACTED] SUITE P2

URGENCE (RPOZ) ;R GDH:171010A MAI 93
FROM: ET [REDACTED]
TO: CIGEND DIJON NORD POUR INFO
BRIGENDAIR [REDACTED] POUR ACTION
NMR 399/2 PAGE 02
... AFIN DE SAVOIR SI LES RADARS ONT EU
SUR ECRAN PRESENCE DE CET OBJET AINSI QU
E LES MESURES PRISES. ---
--- [REDACTED] A PU NOUS DONNER LA DISTANCE
QUI LE SEPARAIT DE L OBJET EN QUESTION,
NI SON DIAMETRE. VOLAIT RAPIDEMENT SANS
AUTRE PRECISION. PAR AILLEURS, OBJET EN
QUESTION OU PAR AUTRE TENOIN, [REDACTED]
PASSAGER
E DE L ULM. ---
--- VOUS REMERCIE D ADRESSER LES RENSEIG
NEMENTS A L ATTENTION DU GENDARME [REDACTED]
EN VUE ETABLISSEMENT P.V. ---
BJR A TOUS ET BONNE JOURNEE
[REDACTED]